

**PRESS
RELEASE**



**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

No.010 – 12 août 2021 – Accra, Ghana

L'ARREC organise la première réunion conjointe virtuelle de ses Comités Consultatifs des Régulateurs et des Opérateurs

Les membres des Comités Consultatifs des Régulateurs et des Opérateurs de l'ARREC, comprenant les Ministères de l'Énergie, les Autorités de régulation nationales et les Opérateurs de services publics des États membres de la CEDEAO, ont été appelés à aider à finaliser le projet de règles et procédures de règlement des différends pour le Marché Régional de l'Électricité de la CEDEAO.

L'appel a été lancé par le président de l'ARREC, le Professeur Honoré BOGLER, le 11 août 2021, lors de la première réunion conjointe virtuelle des Comités Consultatifs des Régulateurs et des Opérateurs depuis le déclenchement de la pandémie de covid-19.

S'adressant aux participants à la réunion, le Professeur BOGLER a déclaré que les règles et procédures de règlement des différends sont un dispositif important dans le fonctionnement du marché de l'électricité de la CEDEAO, « dont le succès dépend de la qualité et du caractère consensuel des règles que nous aurons adoptées ».

Une fois adoptées par le Conseil de régulation de l'ARREC, les règles et procédures de règlement des différends - ainsi que d'autres projets de documents, y compris l'harmonisation des critères d'octroi des licences - augmentera le nombre d'instruments législatifs préparatoires à la deuxième phase du Marché Régional de l'Électricité de la CEDEAO. Elles contribueront également à assurer une opérationnalisation efficace du marché régional de l'électricité.

Étaient présents à cette première réunion virtuelle conjointe des Comités Consultatifs des Régulateurs et des Opérateurs, des représentants des ministères en charge de l'énergie, des autorités de régulation de l'électricité et des opérateurs électriques des États membres de la CEDEAO. Parmi les autres personnes figuraient des représentants d'organisations régionales telles que le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA), l'OMVG, l'OMVS, Transco CLSG et des représentants de partenaires au

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de
l'Électricité de la CEDEAO**

**Energy Commission Building, Ghana Airways Avenue, Airport Residential Area,
PMB 76 Ministries Post Office, Accra, Ghana**

Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: info@erera.arrec.org

développement tels que l'Union européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Coopération internationale allemande (GIZ), et Tony Blair Institute (TBI).

Entre autres, ces participants ont été informés des activités récentes de l'ARREC, dans le cadre du développement du Marché Régional de l'Electricité.

Les Comités Consultatifs des Régulateurs et des Opérateurs, devenus opérationnels en 2011, assistent le Conseil de Régulation de l'ARREC dans ses processus décisionnels.